

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 3

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec M. René Mathey

L'information: un élément stratégique

Dans son approche de la protection civile, M. René Mathey est fondamentalement moderne. Chef du service transmissions au sein de l'organe directeur local de la ville de Lausanne, instructeur cantonal spécialisé dans la transmission, ce secrétaire général d'une entreprise d'analyse, conseils et réalisations économiques du Mont-sur-Lausanne a notamment à son actif un rapport sur l'information dans la PCi. Le seul paru à ce jour.

En 1974, date de son premier cours de PCi, M. Mathey ne se doutait pas encore qu'il prendrait un jour une part active au sein de la PCi: «A l'époque, le climat général était à la moquerie. J'ai eu tout de suite affaire à toute une série de «fous furieux», dans le sens positif du terme, qui croyaient ferme à leur truc. Je me suis dit que l'idée de la PCi n'était pas si bête.»

De par son métier d'abord, M. Mathey a toujours été attiré par les domaines de l'information et de la communication. En 1984, il est officiellement mandaté pour exécuter une enquête sur le thème des «moyens d'amélioration de l'information et de la motivation de la population suisse à l'égard de la protection civile».

«Pour améliorer aussi bien l'information que la motivation, remarque l'enquêteur, il fallait posséder au départ un «produit» PCi et une organisation crédible.»

Les conclusions de cette enquête, réalisée auprès de professionnels disséminés sur tout le territoire helvétique, montrent une faiblesse générale de l'information et, partant, de la motivation: «La population ne connaît tout simplement pas la PCi!»

M. Mathey s'explique: «La motivation n'est pas un problème. Il suffit d'évoquer une menace du genre catastrophe naturelle ou accident industriel pour sensibiliser la population. Ces «menaces» sont rationnelles. Par contre, si l'on évoque la notion de PCi en cas de conflit, on se heurte à l'irrationnel parce que finalement on n'a pas envie d'y croire.»

«On en est arrivé à la conclusion que l'office fédéral était coupé de sa base, donc de ses communes. On s'aperçoit surtout d'une chose: la communication est devenue un élément stratégique.»

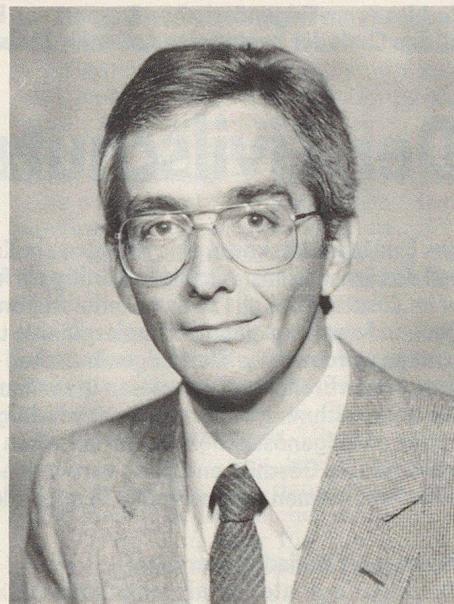
Les lacunes lausannoises

Pour prendre l'exemple de Lausanne (que M. Mathey connaît bien), l'information n'est pas du tout organisée dans la commune. Pourquoi? «Parce qu'il n'existe pas de base légale dans le canton de Vaud qui oblige l'information. Il n'y a guère qu'une vague ordonnance fédérale sur la PCi qui désigne l'office fédéral comme étant le principal organe d'information.» A Lausanne, comme dans plusieurs autres communes, l'information concernant la protection civile est pratiquement inexiste. Il n'y a guère que le service de presse de la commune qui remplit un petit rôle d'information.

«Mon avis est que la communication devrait être dirigée par l'échelon le plus élevé possible. Et cet organe devrait disposer d'un instrument double: une véritable section d'information (inexistante aujourd'hui) et un responsable communal, qui est le chef local.»

Faudrait-il par exemple envisager la distribution d'une brochure informative?

M. Mathey reste nuancé: «Le niveau d'information doit correspondre au niveau de crédibilité du produit. Certaines communes sont superbement organisées au niveau de l'information tout simplement parce qu'elles ont un niveau suffisant de constructions et d'instruction, et des services déjà formés (comme à Genève). Dans le canton de Vaud, on a pris un retard considérable au niveau des constructions.»



Autrement dit, avant de parler d'information en profondeur, commençons par terminer les abris...

Pour une certaine transparence

M. Mathey avoue militer en faveur d'une certaine transparence de l'information: «Vu l'exacerbation de l'opinion publique vis-à-vis des catastrophes, il serait bon par exemple de poser franchement la question: avons-nous des raisons d'être inquiets dans notre ville? Comment réagirions-nous en cas de catastrophe? Rendre publique ce genre d'information signifierait s'exposer notamment aux critiques. Mais ces dernières peuvent être constructives. Il serait sans doute bon de jouer le jeu de l'ouverture. Parce que j'ai l'impression que la population est actuellement coupée de sa PCi. Je dirais même que ce n'est pas sa PCi, c'est celle qu'on lui a imposée et qui coûte cher aux yeux du public.»

«Ceci ne signifie par qu'il faille tout révéler. Il va sans dire que les informations qui touchent à l'organisation d'un certain nombre de services doivent rester discrètes.» □

NEUKOM

**Mobilier pour
centres de
protection civile**

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01